

Les contrôleurs du travail veulent sauver leur statut

La réforme des services publics met à mal le statut spécifique des contrôleurs du travail alors que, arguent-ils, leur tâche devient plus difficile dans un contexte économique dégradé. Hier, une manifestation avait lieu à Metz.

Hier matin, les contrôleurs du travail de Moselle étaient conviés à une rencontre de tous les agents des contrôles de la toute nouvelle Direction de Metz, la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, fruit de la fusion des directions régionales des ministères de l'Économie et du Travail.

Cette grande réforme des services publics (*) c'est tout récent pour les fonctionnaires des deux ministères qui doivent apprendre à se connaître.

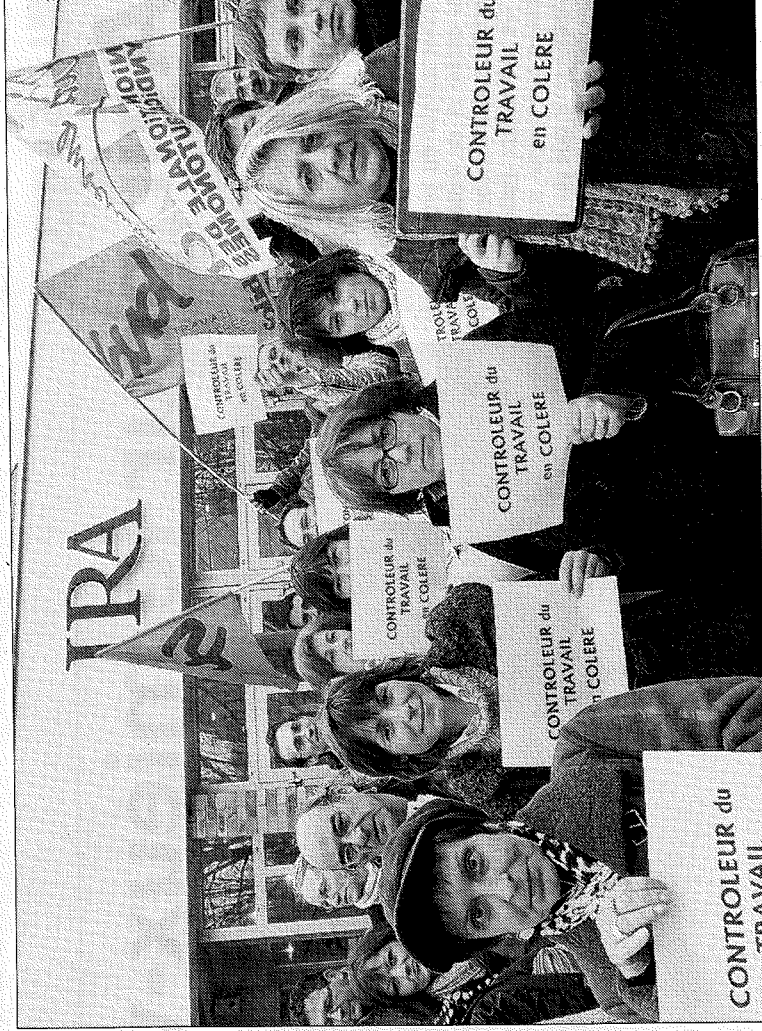
Ainsi, hier matin, « On était censés présenter notre métier de contrôleur du travail. Alors même que notre travail est dévalorisé. C'est surréaliste ! », se sont indignés une trentaine d'agents massés devant l'Institut régional d'administration (Ira) de Metz où se tenait la réunion.

On risque d'être interchangeables

C'est pourquoi, ils ont décidé de sécher la rencontre et d'exprimer une nouvelle fois leur ras-le-bol.

« Notre mouvement dure depuis les années 80 », ont rappelé Luc Raucy (FSU), James Humbert (CGT) et Mathieu Wiedenkiller (Collectif des contrôleurs du travail de Moselle). « En 2003, on avait obtenu de passer de la grille B à la grille intermédiaire B+. Le recrutement est passé à Bac +2 au lieu du niveau Bac ».

Mais la mise en place, en 2009,



Ils veulent défendre leur statut spécifique et être intégrés dans la catégorie A de la fonction publique. Les contrôleurs du travail qui manifestaient, hier, devant l'Ira, à Metz, redoutent de faire les frais de la réforme des services publics. Photo Gilles WIRTZ.

du Nouvel espace statutaire (NES) remet en question cette demi-victoire. « On va se retrouver dans le NES commun à tous les agents de catégorie B de la fonction publique ! », ont déploré Patrick Foubet (Unsa) et Marc Corchand (Sud Travail, Affaires sociales). « De fait, on est le seul corps de catégorie B qui met des PV ! »

Le NES a également comme

corollaire d'augmenter la durée des carrières contre une petite augmentation de la grille. « Au final, on gagnera moins ! », ont assuré les manifestants qui s'inquiètent aussi des conséquences de la fusion des deux ministères : « On risque de devenir interchangeables. On pourra peut-être nous demander de devenir contrôleur des impôts... »

Travail plus technique face à la crise

« Pourtant, notre travail devient de plus en plus technique face à la crise », reprend Mathieu Wiedenkiller.

« Nous intervenons essentiellement dans les TPE et les PME. Les

salariés sont très mobiles. Il y a une grande souffrance au travail. En face, nous avons des petits patrons, des artisans qui doivent s'en sortir. Les choses ne sont pas simples. Nous sommes souvent le seul lien entre les salariés et les entrepreneurs ».

En outre, « Dans les TPE, on est moins habitué aux contrôles que dans les grandes boîtes. Nous sommes confrontés à beaucoup d'agressivité », a poursuivi Marc Corchand. « Les deux fonctionnaires qui ont été assassinés n'étaient pas des inspecteurs mais des contrôleurs du travail », ont appuyé les manifestants (**).

Les agents en colère étaient à Paris en mai 2010, ils y étaient encore le 20 janvier dernier. Pour obtenir d'être classés dans la catégorie A, « Comme c'est le cas partout en Europe », pour rejeter le NES et pour, enfin, être entendus au ministère du Travail.

Leur faiblesse, c'est leur poids. Ils ne sont que 48 en Moselle, un millier en France. Pas facile pour eux de se faire entendre...

Céline KILLÉ.

(*) Cette réforme intervient dans le cadre de la Révision générale des politiques publiques (RGPP) qui vise à rationaliser l'intervention de l'État.

(**) Le 2 septembre 2004, un contrôleur du travail et un agent du service de contrôle de la Mutualité sociale agricole ont été tués à coups de fusil par un exploitant agricole en Dordogne.